

Concours WET Motos

Règlement

But

Art 1. Le concours WET Motos a pour but de fidéliser les participants à la course "La Chasseralienne".

Art 2. Les coureurs de toutes les catégories de "La Chasseralienne" peuvent participer au concours.

Prix

Art 3. Le concours est doté d'un prix unique, en principe un scooter Honda SH Mode 125 d'une valeur de Fr. 3900.

Art 4. Le prix est offert par le garage WET Motos à la Neuveville, avec la participation de La Chasseralienne.

Conditions de participation

Art 5. Pour participer au tirage au sort, le(a) participant(e) doit avoir franchi au moins trois fois la ligne d'arrivée de la course pendant quatre éditions consécutives. La première édition a lieu en 2019, la dernière aura lieu en 2022 si aucune édition n'est annulée. La dernière édition aura lieu plus tard si une ou plusieurs éditions sont annulées.

Art 6. Pour participer au tirage au sort, le(a) participant(e) doit être présent personnellement lors du tirage au sort. Il n'est pas possible de se faire représenter. Si le tirage au sort désigne une personne non présente, il sera procédé à un nouveau tirage.